

Menace de grève et lobbying : le « plan de bataille » de l'hôpital privé qui a fait plier l'exécutif

Mécontent des derniers arbitrages budgétaires, le secteur des hôpitaux privés et des cliniques a fait planer durant des semaines la menace d'une grève totale entre le 3 et le 5 juin. Mediapart raconte, documents à l'appui, comment le lobby du privé a conduit le gouvernement à capituler.

[Manuel Magrez](#) et [Ilyes Ramdani](#) 4 juin 2024 à 13h13

Dans les couloirs interminables du ministère de la santé, le communiqué fait l'effet d'une heureuse surprise de fin de semaine. Vendredi 24 mai, la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) annonce qu'elle « suspend » la grève reconductible qu'elle comptait lancer le lundi 3 juin.

Une grève « totale » dans plusieurs centaines de cliniques et d'hôpitaux privés du pays, des urgences fermées, des opérations déprogrammées... À quelques jours des élections européennes, la perspective avait de quoi faire suer le pouvoir.

La voilà évacuée, au moins pour un temps. Au Parlement puis dans les médias, Frédéric Valletoux, le ministre de la santé, « salue » une décision « responsable » et vend une « nouvelle relation » entre les pouvoirs publics et les cliniques. Les mots sont soigneusement choisis pour masquer la dureté du bras de fer qui a opposé les deux camps, plusieurs semaines durant. La veille, au salon SantExpo à Paris, le ministre s'était déjà affiché tout sourire avec Lamine Gharbi, le président de la FHP.

L'image est belle, symbole de la réconciliation entre le pouvoir et les hôpitaux privés. À moins que ce ne soit une reddition ? Des documents et témoignages recueillis par Mediapart racontent une tout autre histoire : plusieurs mois d'une « bataille » acharnée menée par le secteur privé à l'État. Une bataille organisée et structurée, qui mêle lobbying politique, omniprésence médiatique et menaces à peine voilées sur la prise en charge des patient·es.

Frédéric Valletoux et Catherine Vautrin lors d'un déplacement au centre hospitalier de Beaugency (Loiret) le 10 février 2024. © Photo Jeanne Accorsini / Sipa

Le résultat, en tout cas, est applaudi par le privé. « *Même si toutes les demandes ne sont pas satisfaites, le ministre nous a rassurés* », affirme à Mediapart Lamine Gharbi, listant les « engagements pris par le gouvernement » : suppression intégrale du coefficient de minoration (un avantage budgétaire), aide aux établissements en difficulté, soutien financier à un accord salarial, élaboration d'un protocole pluriannuel de financement... En proposant de « *refonder la relation sur des principes d'équité de traitement* » entre privé et public, le gouvernement a enterré la hache de guerre avec le secteur. Mais à quel prix ?

Le manque à gagner était chiffré par la FHP à hauteur de 500 millions d'euros. Dans un communiqué, la Fédération hospitalière de France (FHF), représentante du secteur hospitalier public, a exprimé son « inquiétude » face à une « *volte-face incompréhensible et injuste* » et dénoncé, par la voix de son président, Arnaud Robinet (Horizons), des « *méthodes de pression absolument inacceptables* ». Pourtant membre du même parti et lui-même ancien président de la FHF, Frédéric Valletoux rejette ces accusations.

« *Le gouvernement n'a rien cédé à qui que ce soit* », assure à Mediapart Frédéric Valletoux, le ministre de la santé. « *Mon seul souci, c'est celui de l'accès aux soins des Français*, affirme-t-il. *Il faut que tous les acteurs de l'offre de soins soient traités avec équité. Ce souci d'équité est ma ligne constante [...] et ç'a été le cas lorsque j'ai proposé aux cliniques de mettre fin à leur menace de grève en contrepartie de la correction de situations non équitables. [...] Par ailleurs, je me suis engagé, contrairement à ce que certains redoutent, à ce qu'en aucun cas le financement des établissements privés se fasse au détriment des acteurs du public.* »

Une stratégie préparée de longue date

La fin d'une guerre ouverte qui a duré deux mois, depuis la publication le 26 mars d'une interview du ministre [par Les Échos](#). Il y fait cette annonce : le privé commercial, vu sa meilleure santé financière, sera moins aidé que le public, en grande difficulté. Le premier voit ses tarifs augmenter en moyenne de 0,3 %, le second de 4,3 %.

Une déclaration de guerre aux yeux du secteur privé, dont la réponse ne se fait pas attendre. « *Coup de grâce* », « *discrimination* », « *double peine* », « *différenciation arbitraire* » : dans un [communiqué](#), la FHP ne retient pas ses flèches à l'endroit du gouvernement. « *L'injustice inédite décidée par les pouvoirs publics aura*

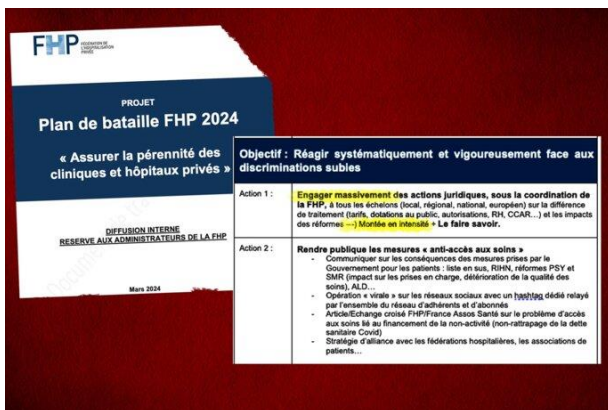
une conséquence directe : la mise en péril des soins qu'assure l'hôpital privé pour des millions de Français », menace Lamine Gharbi, le président de la fédération.

La réaction des représentants du secteur n'a rien d'épidermique ni d'incontrôlé. En réalité, la FHP s'attendait à de telles mesures. Mieux : elle s'y préparait depuis plusieurs mois. Une semaine avant les annonces du gouvernement, l'ensemble des membres du conseil d'administration de la FHP reçoit en effet un document confidentiel, issu des travaux de la direction de la stratégie. Ce document, que Mediapart a pu consulter, est titré sans détour : « *Plan de bataille FHP 2024* ».



Présenté comme un « *document de travail* » à « *diffusion interne* », la note de sept pages détaille les dangers qui guetteraient le secteur privé. Le vent n'est pas favorable, prévient en substance la FHP, qui égrène les trois éléments les plus inquiétants à ses yeux. Petit un, le nouveau ministre de la santé, nommé début février, vient de l'autre côté de la barrière : Frédéric Valletoux a dirigé pendant onze ans la Fédération hospitalière de France (FHF), l'alter ego de la FHP pour le public.

Petit deux, l'exécutif a fait part de sa volonté de réduire drastiquement les dépenses publiques. Petit trois, l'actualité est défavorable au secteur : le suicide d'un patient aux urgences psychiatriques de Toulouse (Haute-Garonne), où un viol et une agression sexuelle ont [également été dénoncés](#) la même semaine de février, interroge de nouveau l'implication du privé dans la prise en charge des patient·es. « *L'hôpital ne peut pas être simplement le réceptacle de ce que les autres ne veulent pas faire* », dénonce alors Frédéric Valletoux, suscitant la bronca des premiers visés.



Un extrait des documents internes de la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP) que révèle Mediapart. © Document Mediapart

Parce qu'elle sent le vent du boulet, la FHP prévient ses dirigeant·es : l'heure est à la « *bataille* » et le contexte lui impose un « *changement de posture et de ton* » à l'égard des pouvoirs publics. Le document exhorte alors le privé à faire usage de sa « *force de frappe* », dans le cadre d'une mobilisation « *offensive* ». Et déploie trois objectifs principaux : « *sortir d'une vision court-termiste de la santé pour entrer dans une ère réformatrice salvatrice* », « *réagir*

systématiquement et vigoureusement face aux discriminations subies », « *agir pour ne pas subir les réformes* ».

En fin de document, la FHP liste ses moyens d'action. Et ils sont nombreux : « *multiplication de déclarations fortes dans la presse* », tribunes, recours juridiques, propositions d'amendements rédigés « *clés en main* » à l'usage des parlementaires, courriers aux élu·es et au corps préfectoral... « *Quels moyens de pression ?* », s'interroge la fédération, avant de faire référence aux élections européennes qui se tiendront dimanche 9 juin : « *Échéances électorales : levier ?* »

Interrogé sur le sens d'une telle formulation, Lamine Gharbi, le président de la FHP, assure à Mediapart que la campagne des élections européennes n'a « *été en aucun cas un levier* ». « *C'est un sujet politique sans lien avec nos préoccupations* », répond le dirigeant de l'instance, qui souligne qu'il est « *normal de défendre [ses] adhérents pour préserver l'offre de santé* », face à des décisions gouvernementales qui ont « *mis en péril la pérennité du secteur* ». Une stratégie offensive fructueuse ? « *Je ne sais pas ce à quoi vous faites référence* », évacue Lamine Gharbi.

L'activisme de la FHP porte cependant ses fruits sur la scène politique. À l'Assemblée nationale comme au Sénat, les revendications du secteur trouvent de l'écho. Le sénateur Laurent Burgoa (Les Républicains) alerte le 18 avril sur « *l'affaiblissement de l'hôpital privé* » et les conséquences « *catastrophiques* » d'une grève du secteur. Une inquiétude qui transcende certains clivages : « *Nombre d'établissements nous ont alertés sur leurs difficultés* », interroge par exemple la socialiste Audrey Linkenheld le 9 mai, demandant à Frédéric Valletoux de « *revoir les arbitrages* » pour « *pallier ces disparités injustifiées* » entre le public et le privé.

Des tracts dans les dossiers de patients

En coulisses aussi, la FHP tente de convaincre, comme l'indique son document de travail. L'organisation ratisse large et propose à plusieurs député·es, universitaires et professionnel·les de santé de signer une tribune clé en main. Dans ce document que Mediapart s'est procuré, il s'agit de « *défendre l'hospitalisation privée pour défendre l'accès aux soins des Français* ». L'organisation et ses signataires y dénoncent « *une discrimination qui porte atteinte aux 60 000 médecins qui exercent dans les cliniques et hôpitaux privés* » et à leurs « *neuf millions de patients* ».

Le sénateur socialiste Bernard Jomier, médecin généraliste de formation, a fait partie des parlementaires approchés. « *C'est assez malin, commente-t-il. La FHP est largement dominée par des groupes de cliniques appartenant à des financiers mais elle met largement en avant des petits groupes familiaux* » lorsqu'elle approche des politiques. Lui-même balaye le scénario avancé par la FHP de faillites en cascade à craindre mais appelle l'État à « *protéger les petits groupes privés* ».

Dans les couloirs des cliniques, la bataille des tarifs pour 2024 fait rage. Les petites affiches dénonçant la différence de traitement avec les hôpitaux publics pullulent sur les murs et dans les boîtes mail des salariés.

Au-delà des décideurs, il s'agit aussi pour les représentants du secteur de s'adresser au plus grand nombre, pour gagner la « *bataille de l'opinion* ». Pour cela, l'un des grands groupes français de cliniques, Elsan, a par exemple sponsorisé certains de ses posts sur le réseau social X – une pratique qui consiste à payer pour que l'algorithme les mette en avant dans le fil des utilisateurs. Sur le visuel, la firme annonce son soutien au mouvement de grève lancé par les patrons de cliniques, et pose une question : « *Veut-on tuer les hôpitaux privés français ?* »

Dans les couloirs des cliniques aussi, la bataille des tarifs pour 2024 fait rage. Les petites affiches dénonçant la différence de traitement avec les hôpitaux publics pullulent sur les murs et dans les boîtes mail des salariés. « *On a même retrouvé des tracts dans les dossiers qu'on donne aux patients quand ils sortent de chez nous* », s'offusque Anne Mingot, coordinatrice CGT du groupe Ramsay, leader en France de l'hospitalisation privée, détenu par un fonds financier australien.

Dans ce tract siglé de la FHP et consulté par Mediapart, on s'adresse au patient « *avec une urgence capitale pour la préservation de [son] système de santé* », appelant à défendre « *[leur] droit à des soins de qualité, accessibles à tous et partout en France* ». Interrogée, la direction du groupe assume et rétorque « *qu'il s'agit simplement d'informations aux patients* ».

Pour donner de la vigueur à leur combat face au gouvernement, les cliniques et hôpitaux privés n'hésitent pas à mobiliser leurs personnels. La CGT assure que de nombreux représentants du personnel ont été convoqués à des « *réunions extraordinaires d'information et consultation* », pour « *demander la mobilisation des salariés* » lors de la grève. Une sollicitation qui a reçu un accueil favorable chez les médecins, plus mitigé chez les personnels non médicaux. « *Le 3 juin, restez en poste !!!* », a ainsi écrit dans un tract la section CGT de Ramsay. « *Ce n'est pourtant pas trop dans nos habitudes d'être contre une grève* », plaisante Anne Mingot de la CGT, tandis que la CFDT a refusé d'appeler à la grève, demandant à la FHP de ne « *pas tout mélanger* ».

Durant des semaines, la perspective du 3 juin affole le secteur public. « *C'est la première fois que je vois ce genre de menaces* », s'inquiète alors Yves Rébufat, médecin anesthésiste au CHU de Nantes et délégué général de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH). La menace est assumée comme telle. Dans *Le Figaro*, Philippe Cuq, chirurgien et coprésident du syndicat Avenir Spé-Le Bloc (favorable à la grève), se veut direct : « *À partir du 3 juin, tout va s'arrêter. La situation va être dramatique, je ne sais pas comment les pouvoirs publics vont faire.* »

La démarche des cliniques [...] est choquante. Jamais l'hôpital public n'aurait agi de la sorte.

La Fédération hospitalière de France (FHF)

Si, dans ses discours, la FHP se défend de vouloir mener une guerre contre l'hôpital public, les actions envisagées dans le « *plan de bataille* » pourraient s'apparenter à des mises en cause directes. Parmi les idées évoquées dans ce document, la FHP comptait pousser en faveur de la « *publication des comptes des hôpitaux publics* », d'une « *expérimentation de changement de statut des hôpitaux publics en statut privé* » ou envisageait encore une « *saisine de l'Autorité de la concurrence* ».

« *Le chantage qu'ils ont conduit est indigne, autant que les arguments mensongers qu'ils ont répandus dans les médias pour dénigrer le travail du service public*, déplore la FHF auprès de Mediapart. *La démarche des*

cliniques commerciales et de leurs représentants n'est pas simplement inédite, elle est choquante. Par responsabilité et sens de l'intérêt général, jamais l'hôpital public n'aurait agi de la sorte. Contrairement à ce qui est dit depuis des semaines, l'objectif du secteur privé lucratif n'était pas de corriger un soi-disant arbitrage déséquilibré mais bien de financer son modèle de rentabilité sur fonds publics. »

De fait, la différence dans l'augmentation moyenne des tarifs décidée par le gouvernement s'explique assez simplement. En choisissant de mieux prendre en charge les sommes versées par la Sécurité sociale pour les greffes, la maternité, la pédiatrie ou les soins palliatifs, mais aussi en revalorisant la rémunération des gardes de nuit, le gouvernement a fait mécaniquement augmenter les tarifs du public, qui assume majoritairement ce type d'activités. *« Quand pendant des années les pouvoirs publics ont privilégié les tarifs des interventions ambulatoires, qui sont surtout prises en charge par le privé [à 75 % – ndlr], les hôpitaux publics ne se sont pas mis en grève », lance Zaynab Riet, déléguée générale de la FHF.*

Au fil des semaines, la tension monte d'autant plus que la FHP ne se contente pas de la perspective de la grève. Elle menace également, selon nos informations, de « sécher » un certain nombre de réunions et d'instances : études nationales de coûts (ENC), classification, dispositifs d'appui à la coordination (DAC), groupements régionaux mais aussi – et surtout – les réunions préparatoires aux Jeux olympiques et paralympiques.

Tous les résultats seront publics.

Frédéric Valletoux, ministre de la santé

En agitant le spectre d'un retrait du secteur privé dans la préparation d'un événement d'une telle ampleur, le privé affole l'exécutif. *« Vous imaginez jusqu'où ils vont ? Mettre en péril les Jeux, alors qu'on aura évidemment besoin d'une mobilisation de tout le monde vu l'afflux de personnes », s'émeut à l'époque une source gouvernementale.*

Depuis, de l'eau et des millions ont coulé sous les ponts. Tout est pardonné, disent en substance le gouvernement et le secteur privé. *« Il ne m'appartient pas de commenter les stratégies de communication des uns et des autres, répond Frédéric Valletoux. Ce qui intéresse les Français, ce n'est pas les statuts des uns ou des autres pas plus que leurs stratégies de communication, mais la manière dont, tous ensemble, nous faisons face à leurs besoins de santé. »* Le président de la FHP vante, à l'unisson, *« l'engagement clair et durable de tous les acteurs de toujours mieux agir et coopérer pour une meilleure réponse aux attentes de nos concitoyens ».*

À distance de cette lune de miel, l'hôpital public ne baisse pas la garde. *« La FHF attend désormais que la transparence la plus complète soit faite sur la situation financière réelle des acteurs privés »,* indique la fédération, rappelant que leurs comptes ne sont *« absolument pas accessibles à tous »,* au contraire des établissements publics. *« L'argent confié aux établissements publics leur permet de tourner vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept pour accueillir tous ceux qui en ont besoin, sans condition, avec la même exigence, souligne l'institution. La question de savoir si l'argent confié aux établissements privés bénéficie réellement à la qualité de l'accès aux soins pour le plus grand nombre, ou s'il nourrit seulement les poches de quelques-uns, est loin d'être tranchée. »*

Frédéric Valletoux promet la transparence, en tout cas sur le respect par le privé des engagements pris lors de la négociation. *« Tous les résultats seront publics »,* promet le ministre, qui avertit : *« Il est clair que pour ma part, le non-respect des engagements pris se traduirait immédiatement par des décisions concrètes. »*

[Manuel Magrez](#) et [Ilyes Ramdani](#)